



# TROC ET PUCES

Vêtements enfants - Matériel de puériculture

Livres – Jouets

Jeux et sports de plein air

## DIMANCHE 3 MARS 2019

### 9h - 17h00 / École Jacques Prévert à Ploemeur

Organisé par l'association des parents d'élèves « Les Flibustiers »

Mail : lesflibustiers56@gmail.com / Tel : 06.44.75.58.18

**Buvette et vente de gâteaux sur place**

**Entrée adulte : 1 euro, gratuit pour les enfants**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

*(à rendre accompagné du règlement par espèces ou chèque à l'ordre de l'APE Les Flibustiers)*

Je soussigné(e),

Nom et Prénom de l'exposant.....

Né (e) le..... à.....

Adresse : .....

Code Postal :..... Ville : .....

Numéro de téléphone : .....

Parent de (nom-prénom-classe de l'enfant).....

N° pièce d'identité (**obligatoire ou inscription refusée**) .....

.....

Délivrée le ..... Par .....

• **J'atteste sur l'honneur :**

- être un particulier vendant des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code de commerce) de puériculture ou de jeunesse (habits, livres et jouets, matériel de puériculture)

- la non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code Pénal)

• **Nombre d'emplacements** : ..... x 9€ = ..... €

A....., le .....

**Signature :**

# INFORMATIONS UTILES

**TARIF** : 9€ l'emplacement (table de 2 m et banc fournis)

**RESERVATION** : Feuille d'inscription/ règlement intérieur à compléter/signer + chèque à l'ordre des Flibustiers à l'adresse suivante : APE Les flibustiers – Ecole Jacques Prévert - Boulevard François Mitterrand - 56270 Ploemeur

**HORAIRES** : les exposants sont attendus entre 7h30 et 8h30 le dimanche 3 mars 2019 à l'école Prévert. Un emplacement leur sera alors attribué.

Le rangement est prévu à partir de 17h00. Le troc et puces sera ouvert au public de 9h à 17h00

**PIECE D'IDENTITE OBLIGATOIRE pour l'exposant à présenter dimanche 3 mars 2019**

## REGLEMENT INTERIEUR

**Art 1** : le troc et puces est destiné à promouvoir l'esprit de collection, à faciliter contacts et transactions entre exposants.

**Art 2**: cette manifestation s'adresse aux particuliers.

**Art 3** : Les enseignes à caractère politique, syndicale, religieux sont interdits sur les emplacements.

**Art 4**: L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation ou tout étalage qui ne correspondrait pas à l'esprit et au style de cette dernière.

**Art 5** : Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, vols ou autres préjudices. Aucun remboursement par l'association ne sera fait.

**Art 6** : Les réservations devront être effectuées **avec un dossier COMPLET** : chèque à l'ordre des Flibustiers + Fiche d'inscription complétée et signée, feuillets « informations utiles » et « règlement intérieur » signés.

**Art 7**: Les transactions ne pourront se faire que sur les emplacements réservés.

**Art 8** : le nombre d'exposant est limité ; ainsi les premiers dossiers complets seront prioritaires.

**Art 9** : les exposants sont reçus entre 7h30 et 8h30 et se verront attribuer à cette occasion un emplacement, qu'il devront respecter durant la journée et nettoyer en partant le soir

**Art 10** : L'APE se réserve le droit d'annuler la manifestation jusqu'à la veille du 3 mars 2019 si le nombre de parents encadrants est insuffisant pour assurer le bon déroulement de celle ci. Les chèques de réservation seront retournés dans ce cas aux exposants.

**Signature de l'exposant :**